

2 700 arbres plantés en 3 saisons ...et 700 supplémentaires d'ici la fin de l'hiver !



Contact presse

presse@grenoble.fr

04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64

Un patrimoine arboré qui s'enrichit

Le centre horticole

Le centre horticole produit et fournit l'ensemble des demandes en végétaux, arbres, arbustes ou rosiers (achat) et plus particulièrement les plantes annuelles, bisannuelles et bulbes au nombre de **399 500 environ par an**.

Les agents travaillent sur des nouvelles espèces et la diversification et l'évolution des décors.

En plus de sa fonction première de production, le centre horticole constitue désormais un lieu de formation et de sensibilisation. Il accueille en effet :

- **Un jardin pédagogique** qui sert de lieu de formation pour les jardiniers des jardins urbains de Grenoble dans le cadre d'un partenariat avec Terre Vivante,
- **Un circuit de découverte** qui verra le jour prochainement et dont les premiers éléments sont déjà installés sur la partie du jardin pédagogique et de la mare (entrée du CH). Il a pour but de d'informer des pratiques du service espaces verts et de sensibiliser à la biodiversité en ville. Les visites seront libres selon les horaires d'ouverture du Centre. En complément, des visites guidées sur inscription seront organisés, 3 ou 4 fois dans l'année.

Au total, **le centre horticole s'étend sur 5.5 hectares** dont 2 000 m² de serres verre, 2 500 m² de tunnel (8 de 320 m²), 1 020 m² de bi-tunnel et 520 m² de tunnel d'ombrage.



Centre horticole

De la pépinière aux rues de Grenoble

Le service des espaces verts, constitué de **200 agents dont 20 au service de l'arbre**, organise des consultations et passe des marchés avec des pépiniéristes.

L'élevage d'un arbre nécessite au moins 8 ans, et des soins réguliers de taille et transplantations. Les commandes se font donc chaque année auprès de pépiniéristes.

Le centre horticole centralise toutes les demandes des équipes et du service de l'arbre, fait la synthèse, lance les commandes, et participe au choix des végétaux en pépinière. L'équipe de magasiniers réceptionne ces commandes et les organise avant distribution. Actuellement, le centre horticole travaille avec une pépinière à Chambéry et une autre à Chatillon sur Chalaronne dans l'Ain.

L'hiver, la saison des plantations

Pour tous les feuillus, les **plantations se font en hiver, de novembre à mars**. Toutefois, des pépiniéristes peuvent préparer des arbres dans de gros containers qui permettent une plantation en dehors de cette période. Le suivi doit alors être beaucoup plus important en arrosage la première année. Cette préparation a par exemple été utilisée pour la première plantation de la ligne C. Il existe de rares exceptions à planter au printemps comme les eucalyptus. Pour les résineux, la plantation se fait plus tôt en saison.

Les plantations sont réalisées par la Ville, la Métropole et la SEM InnoVia Grenoble à travers un service commun.

Le coût d'une plantation

Le coût de plantation d'un arbre dépend des conditions. En voirie, il s'élève en moyenne à **4 500€ mais peut dépasser les 7 000€** quand il faut reposer des pavés et que le chantier est contraint.

Le coût comprend la réalisation d'une grande fosse d'environ 15 m³ cube sur 1 à 1,20 m de profondeur. Cette fosse est remplie de mélange terre-pierre jusqu'à 20cm de la surface définitive. Au-dessus, vient l'assise de la finition qui peut être de l'enrobé, du béton, du stabilisé ou de la terre. Autour de l'arbre des bordures sont posées, ou quelquefois des lisses de protection. Le mélange terre-pierre constitue un blocage qui évite le tassement du sol, permettant de réaliser tout de suite les couches superficielles de finition. S'il n'y avait que de la terre, elle se tasserait rapidement, et les vibrations de la circulation à proximité provoqueraient des tassements complémentaires conduisant à l'asphyxie racinaire.

L'arbre lui-même ne coûte en moyenne que de 300 à 400€, malgré son élevage en pépinière d'une dizaine d'années.

Pour la plantation dans les parcs, le sol est favorable, il s'agit du coup en général que d'une décompaction. Le coût environne alors les **1 200€**.



Plantation cours Jean Jaurès, hiver 2017



Plantation piscine Jean Bron, hiver 2017

2 700 arbres plantés en 3 saisons

Depuis 2014, Grenoble plante plus d'arbres qu'elle n'en coupe. En 3 ans, **2 700 arbres** ont été plantés en ville.

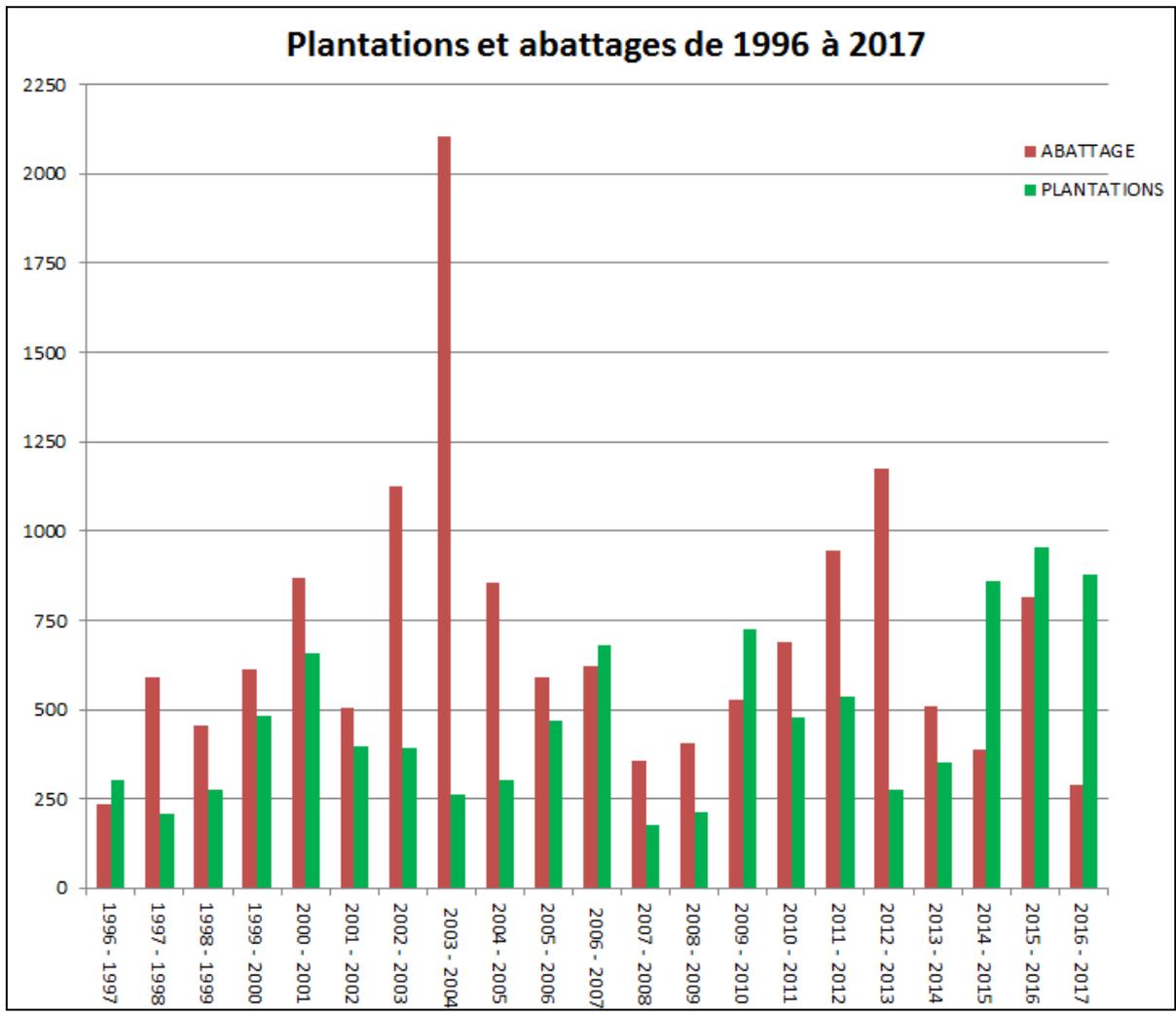
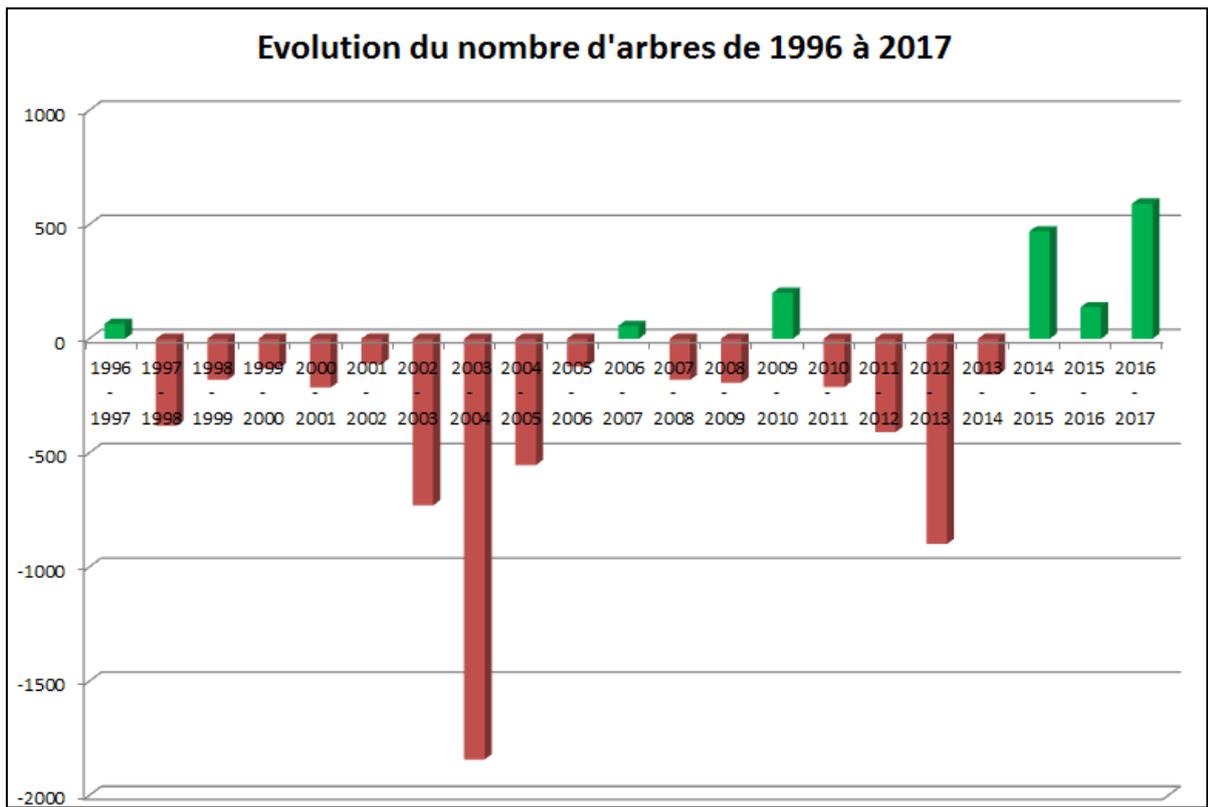
En 2 hivers, la Ville a planté 1 813 arbres et en a coupé 1 205, soit un solde positif de 600 arbres. Avec 879 arbres plantés et 288 abattus la saison dernière, le solde passe à **+ 1200 arbres depuis 2014.**

BILAN PLANTATION ABATTAGE			
ANNEE	PLANTATION	ABATTAGE	BILAN
1996 - 1997	301	236	65
1997 - 1998	209	590	-381
1998 - 1999	275	454	-179
1999 - 2000	484	613	-129
2000 - 2001	656	870	-214
2001 - 2002	395	505	-110
2002 - 2003	393	1123	-730
2003 - 2004	264	2106	-1842
2004 - 2005	304	857	-553
2005 - 2006	468	590	-122
2006 - 2007	679	623	56
2007 - 2008	176	356	-180
2008 - 2009	212	405	-193
2009 - 2010	726	525	201
2010 - 2011	479	691	-212
2011 - 2012	535	944	-409
2012 - 2013	276	1175	-899
2013 - 2014	354	510	-156
2014 - 2015	860	390	470
2015 - 2016	953	815	138
2016 - 2017	879	288	591

= 2 692 arbres plantés en 3 ans
Et un solde de + 1 199 arbres



Plantation rue de New York, hiver 2017



Un parc paysager plus varié

Sur l'ensemble du territoire, la Ville de Grenoble a choisi **d'accentuer la diversité des espèces**. En 2006, Grenoble en comptait 292 contre plus de **500 espèces en 2017**.

Des nombreux arbres fruitiers ont aussi été plantés par le service des espaces verts de la Ville notamment dans le parc Pompidou, face au jardin partagé du village olympique, ou encore allée de la Sylphide. Ces plantations, contrairement aux espèces utilisées pour les alignements, génèrent des interactions avec les habitants.

700 arbres supplémentaires seront plantés d'ici la fin de l'hiver !

La Ville de Grenoble poursuit la plantation sur tout le territoire. D'ici la fin de l'hiver, **700 arbres supplémentaires** feront leur apparition dans les rues et parcs de Grenoble, **soit 3 400 arbres plantés en 3 saisons**.

Valorisation des arbres coupés

Maladies (présence de champignons ou de maladies fragilisent l'arbre qui menace alors de tomber à la première intempérie), chantiers d'urbanisme, réhabilitation d'alignements et sécurité, nécessitent parfois la coupe des arbres. Les arbres plantés le long des rues dépassent rarement 80 ans.

Le patrimoine arboré de la Ville fait l'objet d'une très grande vigilance de la part du service des espaces verts. Par exemple, rue Hébert, 13 érables n'ont pas résisté aux contraintes urbaines et climatiques, ils ont donc été remplacés par des magnolias.

La vie des arbres ne s'arrêtent pas là. Une fois coupés, leur bois est réutilisé.

Les platanes sont triés et cédés à des professionnels ou évacués en décharge.

Pour toutes les autres essences les troncs sont refendus et broyés par une entreprise externe. L'ensemble des copeaux, produits d'élagage et troncs est utilisé pour pailler des massifs afin de limiter le adventices, pour réaliser ou recharger des allées, et enfin pour être incorporé au compost (ville mais aussi privé sur demande).



Plantation rue Hébert, février 2017



Plantation rue Lesdiguières, hiver 2017

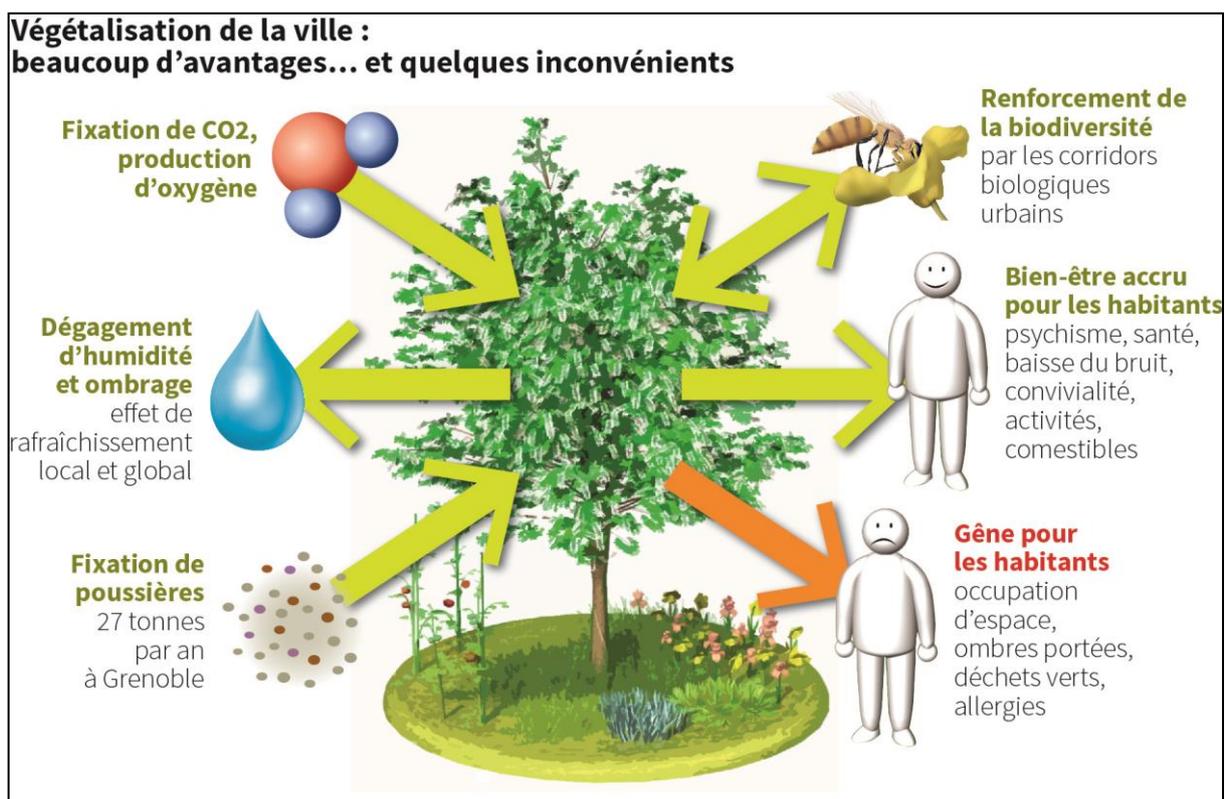
Les arbres en milieu urbain, de multiples bienfaits

Les arbres ont plusieurs rôles bénéfiques en milieu urbain :

. **Captation de poussières** : Entre 100 et 1 400 grammes de poussières sont fixés par un arbre mature chaque année. En prenant une valeur moyenne de 750 grammes, le patrimoine arboré de la Ville de Grenoble fixe 27 tonnes de poussières par an

. **Microclimat urbain** : régulation des températures en période chaude Le patrimoine arboré rafraîchit chaque jour la ville avec la puissance de 92 105 climatiseurs de 2.72 kW branchés pendant 20 heures. En prenant une valeur moyenne de diamètre de 13 m autour de chaque arbre (soit la zone de projection du houppier) la surface d'action de ces climatiseurs naturels sur voirie peut être estimée à 166 ha. A cette surface s'ajoutent les 251 ha d'espaces verts et leurs abords. L'ensemble représente en tout 417 ha sur la ville, soit 23 % de sa superficie.

. **Production d'oxygène** : Le patrimoine arboré de la ville permet l'approvisionnement en oxygène d'environ 9 200 familles de 4 personnes, soit 36 800 habitants, ou encore environ 23 % de la population grenobloise.



Des espaces pour jardiner en bas de chez soi

Les jardins partagés sont des lieux de partage et de convivialité, où la solidarité a autant de place que la culture des fruits, des légumes et des fleurs.

Lieux emblématiques du jardinage urbain, les jardins partagés sont présents à Grenoble pour certains depuis plusieurs décennies. Il en existe aujourd'hui **23 sur toute la ville.**

Qu'ils soient jardinés de manière collective ou divisés en petites parcelles individuelles, les jardins partagés sont des lieux de rencontre. Ils permettent de tisser des liens entre les jardiniers mais aussi, plus simplement, entre les habitants d'un même quartier. En regroupant les jardiniers au sein d'un même jardin, les jardins partagés facilitent les échanges autant techniques que sociaux entre les participants, valorisent et mettent à jour les savoir-faire et favorisent les dynamiques et initiatives collectives.

À Grenoble, les jardins partagés sont gérés par des associations ou par la Ville de Grenoble elle-même : les modalités pour rejoindre un jardin peuvent donc varier. À la différence d'autres jardins, les jardins partagés de la Ville de Grenoble bénéficient d'un véritable soutien de la Ville, qui propose des temps de formations dispensés par la SCOP Terre Vivante.

Chaque jardin possède généralement son propre règlement mais **tous ont signé la charte des jardins urbains de la Ville, les engageant, entre autres, à ne pas utiliser de produits chimiques.**



« Jardinons nos rues »

Avec Jardinons nos rues, la Ville de Grenoble offre la possibilité aux habitants de créer des espaces de jardinage sur la voie publique (aux pieds des bâtiments, sur les trottoirs,...) et dans les parcs. **La Ville met gratuitement à disposition des Grenoblois qui en font la demande un espace dans lequel ils peuvent planter ce qu'ils souhaitent** : légumes, fleurs, vivaces, arbustes, plantes aromatiques ou grimpantes...

Dans le cadre de végétalisation de façade, la Ville peut verser une subvention pour couvrir une partie des dépenses d'installation de treillis pour plantes grimpantes.

Avec les jardins à adopter, la Ville propose aussi **des espaces pour jardiner sur le domaine public** ! Elle offre la possibilité de demander un permis de végétalisation pour cultiver sur un espace vert à proximité de chez vous, voire même de suggérer la création d'un nouvel espace. Désormais, en plus des demandes spontanées, la Ville propose en amont des espaces à adopter, pour les convertir en espaces de jardinage (<http://www.grenoble.fr/1070-jardins-a-adopter.htm>).

Pour débiter ce nouveau dispositif, **le service Espaces Verts s'est mobilisé pour inventorier plus de 60 sites dans les squares et les parcs de la ville qui se prêteraient à la culture potagère !**

Des vergers collectifs sur chaque secteur

La ville encourage également les initiatives collectives avec la mise à disposition d'espaces dédiés aux jardins partagés. Au cœur du parc Beauvert par exemple où la maison des habitants Capuche accompagne les habitants du quartier dans la gestion de cet espace.

Certains espaces publics sont transformés pour offrir à chacun la possibilité de se promener dans ce nouvel espace vivrier, observer les arbres et fruits pousser et, lorsqu'ils sont mûrs, cueillir les fruits pour les déguster sur place. Ces espaces sont le fruit d'une co-construction entre la ville et les habitants. **2 vergers collectifs** ont vu le jour sur les secteurs 1 et 3 tandis que **d'autres projets sont à l'étude** ou en cours de réalisation.

Le projet « **Verger aventure** » a été sélectionné par les Grenoblois dans le cadre du Budget participatif 2016. 30 arbres seront plantés en décembre lors d'un chantier participatif organisé par les porteurs de projets.



Jardins particuliers

Habitants, bailleurs, copropriétés, entreprises, peuvent publier une annonce pour mettre tout ou partie de leur terrain à la disposition de quelqu'un qui recherche un espace pour jardiner.

Alors qu'à Grenoble, certains habitants ne veulent plus ou ne sont plus en capacité d'entretenir leur jardin ou leur potager, beaucoup recherchent un espace de jardinage près de chez eux. De même, les entreprises et les bailleurs immobiliers disposent parfois de vastes pelouses, de terrains vacants, de friches voire de toits terrasses inutilisés, qui sont autant d'espaces de culture potentiels.

Inutilisés ou délaissés, ces espaces peuvent trouver une nouvelle vie grâce à l'engagement d'habitants qui en expriment le besoin. Ils peuvent également servir de base à un projet collectif de jardinage, de vie d'immeuble, de quartier ou d'entreprise.

Rencontres, échanges de savoirs, partages des récoltes, satisfaction de jardiner ou de prendre part à une initiative solidaire, les bénéfices sont nombreux et mutuels ! Ils se basent généralement sur la solidarité et l'entente cordiale, sur la base d'un échange de principes (mise à disposition du terrain en échange d'une partie des productions par exemple). Cependant, il revient à chaque propriétaire de préciser ses conditions et ses règles, et au jardinier qui s'engage, de les respecter. La Ville, qui n'a qu'un rôle d'intermédiaire, n'intervient en aucun cas dans le dispositif et ne pourra être tenue responsable des échanges entre le propriétaire et le jardinier.

Pour proposer un jardin : <http://www.grenoble.fr/1069-jardins-particuliers.htm>

